

Vos données personnelles dans le cadre de ces enquêtes



Conformément aux articles L 441-3 et L 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation - CCH, CLESENCE traite les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire en vue du calcul et du recouvrement du supplément de loyer de solidarité (formulaire SLS) ou en vue d'établir les statistiques sur l'occupation sociale qui seront transmises au Préfet (formulaire OPS), et de la mise à jour de votre dossier client dans le cadre de la gestion locative.

Ce traitement est fondé sur une obligation légale du bailleur en matière d'enquêtes obligatoires. En l'absence de réponse vous pourriez vous exposer à des pénalités.

Vos données sont collectées et traitées par le sous-traitant désigné pour la gestion des enquêtes obligatoires puis destinées aux services habilités : la gestion locative et le centre de relation client.

Les données rendues anonymes sont communiquées au représentant de l'Etat dans le département et la région, à la région, au département, aux établissements publics de coopération intercommunale ainsi qu'à l'Union sociale, aux fédérations des entreprises publiques locales, aux associations régionales d'organismes d'habitations à loyer modéré, à la fédération des entreprises publiques locales, à Action Logement, au GIP SNE, ainsi qu'aux agences d'urbanisme dès lors que ces agences interviennent dans le cadre d'une étude définie en relation avec une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.

Les réponses aux enquêtes obligatoires sont conservées le temps nécessaire au traitement de celles-ci augmenté de 4 ans pour satisfaire aux besoins d'enquêtes et de contrôles auxquels CLESENCE est soumis.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à l'effacement tels que permis par le RGPD.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant une demande au délégué à la protection des données de CLESENCE par email dpo@clesence.fr ou par courrier au siège.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter notre « Charte relative à la protection des données de nos clients » disponible dans votre espace locataire.

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits en matière de données personnelles, il vous est possible de contacter la CNIL.

